

**Réponse de l'ordonnateur aux observations définitives en application de l'article L. 241-11
du code des juridictions financières**

Une réponse enregistrée :

- Monsieur Michel PY, maire de la commune de Leucate en date du 22 juin 2007



VILLE DE LEUCATE

Le Maire

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Monsieur Guy PIOLÉ
Président de la
Chambre Régionale des Comptes
De Languedoc-Roussillon
500 Avenue des États du Languedoc

34064 MONTPELLIER Cedex 2

N/Réf. DGS/mp.07.68.

Leucate, le 22 JUIN 2007

R.A.R. –

Monsieur le Président,

Par envoi du 1^{er} juin 2007, vous avez bien voulu porter à ma connaissance le projet de rapport d'observations définitives arrêté par la Chambre Régionale des Comptes le 24 avril 2007.

En application des articles L.241-11, R.241-17 et R.241-18 du Code des juridictions financières, j'ai l'honneur de vous faire part de ma réponse.

Je tiens simplement à apporter quelques précisions.

Vous avez souligné une diminution significative de l'encours de la dette sur les exercices 2002 et 2003.

Par contre, le fait que les recettes totales de fonctionnement aient augmenté de plus de 3% par rapport aux dépenses totales de fonctionnement, n'est pas neutre non plus dans la réalisation d'une épargne nette de gestion (en plus du désendettement). Ces 3 % représentent environ 400 000 euros, soit 3,5 % de nos dépenses de fonctionnement.

De 1995 à 2003, la commune est passée d'une épargne disponible négative à une épargne disponible de plus de 280 000 euros.

En ce qui concerne la création de la Communauté de Communes, celle-ci n'a pu être accompagnée d'une diminution de la participation communale aux structures déjà existantes comme :

- le syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique des bassins versants des Corbières maritimes,
- le syndicat intercommunal de gestion du Collège de Sigean (*en cours de dissolution*),
- le syndicat intercommunal à vocation multiple Leucate-Le Barcarès (*en cours de liquidation*),
- le syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional,
- la commission locale de l'eau (pour laquelle nous vous avons fait remarquer qu'il ne s'agissait pas d'une structure intercommunale en soi : elle ne vote pas de budget. Il s'agit, en fait, d'une instance de concertation),

.../...

Rue du Docteur Sidras – 11370 – LEUCATE - Standard : 04 68 40 51 00 –
Ligne directe : 04 68 40 51 02 – Fax : 04 68 40 59 10 – e-mail : cabinetdumaire@mairie-leucate.fr

En effet, les objectifs poursuivis par ces structures, ainsi que leurs compétences, sont différents de ceux de la Communauté de Communes.

Par contre, il y a bien eu transfert de dépenses et de recettes (notamment taxe d'enlèvement des ordures ménagères) lors de la création de la Communauté de Communes.

Quant à la gestion comptable, en 2003, 4 758 mandats ont été passés. Sur ce nombre, seuls, 100 ont fait l'objet de duplicata de facture et de certificats d'ordonnateur.

Sur ce nombre, plus de la moitié est justifiée par le fait que ces factures étaient adressées à la Mairie alors qu'elles concernaient soit les campings, la capitainerie ou l'Office de Tourisme (et inversement).

Sur les relations entre le budget principal et le budget annexe de la Régie du port, je pense que le fait d'utiliser la trésorerie du port au lieu d'avoir recours à l'emprunt est signe d'une bonne gestion. Cette trésorerie a permis d'attendre le versement de nombreuses subventions dont le versement tardait, notamment en provenance de l'Europe.

Leucate vit avant tout du tourisme, comme toutes ses entités qui la composent. Il y a plutôt dépendance des structures les unes par rapport aux autres.

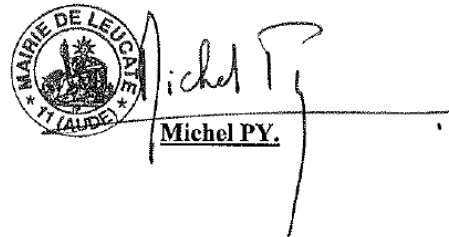
Il n'existe pas de mise à disposition de personnel juridiquement parlant, mais un travail en commun des différents services. Lorsque l'Office municipal de tourisme organise une manifestation, les services techniques (avec un renfort de saisonniers), et la police municipale sont fortement mis à contribution.

Enfin, l'association « Vivre au soleil » utilise un bâtiment communal, et comme pour toute association, la commune prend en charge les frais d'électricité du bâtiment.

Dans l'attente de votre rapport d'observations définitives,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



The image shows a circular official stamp of the Mayor of Leucate. The stamp contains the text "MAIRIE DE LEUCATE" at the top and "11 LAUDE" at the bottom, with a central emblem. To the right of the stamp is a handwritten signature in black ink that reads "Michel PY". Below the signature, the name "Michel PY." is printed in a bold, black, sans-serif font.